

Cyclamaine

infos

Périodique d'informations de l'association CYCLAMAINE

12 rue de la Mission - LE MANS - Tél. : 43 84 85 16 -

1^{er} semestre 96 n°3

membre de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette

PLEIN CADRE

Tous en vélo le 8 juin 1996

Une cohabitation harmonieuse entre tous les modes de déplacement, voilà ce que nous réclamons depuis 3 ans. Nous pensons avoir tous le droit de circuler et de respirer dans une agglomération où la place de chacun serait préservée.

Oui, mais... depuis plus de 40 ans l'automobile a, peu à peu envahi les voies de circulation, étouffant petit à petit les autres usagers, au point que circuler sur un trottoir tient du gymkhana, que les bus ont bien du mal à atteindre leurs arrêts et que faire du vélo en ville apparaît comme une entreprise suicidaire.

Et pourtant, vous tous qui adhérez à CYCLAMAINE vous faites du vélo dans votre ville ou vous souhaitez pouvoir en faire. Nous essayons, mandatés par vous, de rappeler que les villes sont condamnées à l'asphyxie si la tendance n'est pas inversée.....

Pour cela il faut que les décideurs se rendent compte que l'alternative vélo est crédible, que nous sommes déjà nombreux à pratiquer la bicyclette au quotidien et que nous le serions encore plus si les aménagements ébauchés offraient plus de sécurité, une réelle continuité, et pourquoi pas quand c'est possible, des espaces agréables où nous pourrions nous promener et éventuellement initier nos enfants à la pratique quotidienne de la bicyclette.

Cyclamaine, aidée et soutenue par de nombreux clubs et associations, vous propose d'affirmer votre position en venant faire

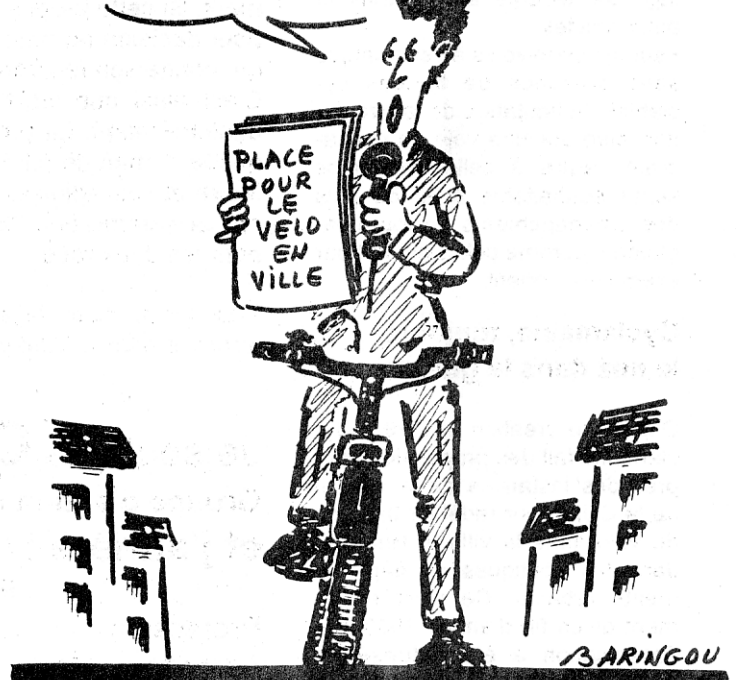
une promenade démonstration le 8 juin 1996

Il faut que chacun se mobilise pour attirer l'attention des autres usagers et des décideurs afin que la bicyclette ne soit jamais oubliée lors des aménagements de la voirie.



APPEL DU 8 JUIN 96:

**CYCLISTES DE TOUTE
L'AGGLOMÉRATION MANCELLE
UNISSONS NOUS!**



**La présidente,
Christine GROUHEL**

TOUS AU JET D'EAU A 14 H 30

LE NEZ DANS LE GUIDON

Deux réunions de Cyclamaine dans les quartiers.

La rencontre des usagers du vélo de deux quartiers, pour un recueil de leurs suggestions s'est faite à la salle Georges Brassens (quartier Olivier Heuzé) le 18 janvier 96 et à la maison Pierre Guédou (Miroir) le 14 mars 96.

Voici quelques unes des réactions et suggestions :

- les nouveaux îlots centraux de l'avenue de la Libération semblent des "pièges à vélo",
- un aménagement du chemin de halage, entre le port et St Georges serait à prévoir pour une bonne cohabitation entre cyclistes et piétons,
- au carrefour Rocate/Demoirieux, les travaux n'ont pas interrompu la circulation des voitures, mais ils ont laissé de côté les vélos et les piétons,
- un meilleur accès est souhaité sur la passerelle du pont de chemin de fer traversant l'Huisne,
- plusieurs voies-vélo à contresens sont souhaitées dans des rues à sens unique,
- la multiplication des zones limitées à 30 km/h offrirait davantage de sécurité aux piétons et aux cyclistes,
- sur les deux-voies à sens unique sans présence de bandes cyclables, la limitation de la circulation auto sur une voie, en consacrant l'autre à celle des vélos serait souhaitable avec de plus des aménagements de tourne-à-gauche, comme cela s'est fait par exemple à Lorient.

Cyclamaine, toujours le nez dans le guidon....

Depuis sa création en 1993, Cyclamaine fait des propositions auprès des instances de la ville et de la CUM pour redéfinir la place du vélo dans la ville et l'intégrer dans les politiques de déplacements urbains. Ce n'est seulement qu'en fin d'année 1995 que l'association a été autorisée à participer à la "commission technique et circulation de la ville".

La commission Itinéraires et sécurité de Cyclamaine continue de faire des propositions.....

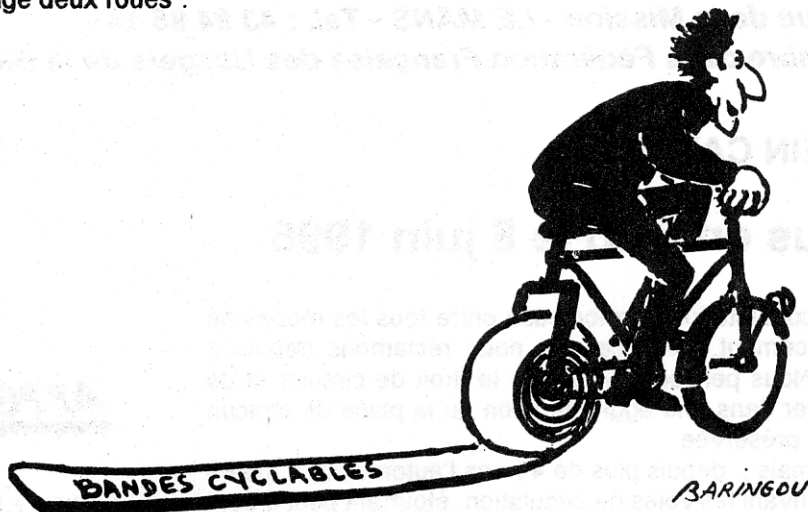
COMMENT... ÇA ROULE ?

Comment fait-on une bande (ou piste) cyclable ?

Tout d'abord une proposition faite par un habitant (ou une association) à Cyclamaine par lettre, par téléphone ou au cours d'une des réunions de quartiers organisés par notre association.

La commission "Itinéraires" de Cyclamaine étudie cette proposition, au besoin en se rendant sur place. Elle en saisit ensuite le conseil d'administration de Cyclamaine qui, à son tour l'exposera, par ses représentants, au "comité de pilotage deux roues" (*) de la Communauté Urbaine du Mans.

La proposition de réaliser une bande (ou piste) cyclable peut aussi venir de "Monsieur Vélo", un technicien de la CUM qui la présentera au "comité de pilotage deux roues".



Le comité, après visite sur le terrain et débats, émet un avis. Le dossier est ensuite adressé à la commission municipale voirie-circulation pour avis également. Si cette proposition est retenue par cette commission, elle est transmise pour décision au bureau de municipalité composé du Maire et de ses Adjointes qui donne son feu vert aux services techniques pour exécution.

C'est ainsi que les bandes (ou pistes) cyclables voient le jour dans notre agglomération. La procédure paraît un peu longue et compliquée. A souligner que le comité de pilotage et la commission voirie ne donnent que des avis, le Maire et ses Adjointes prenant les décisions. Le dossier de base, lui, est établi par la commission "Itinéraires" de Cyclamaine et par le comité de pilotage pour les deux roues.

* "Le comité de pilotage pour les deux roues" est composé d'élus, d'anciens élus, de techniciens de la CUM et de représentants de Cyclamaine (représentée depuis fin 95)

Je soutiens Cyclamaine

Groupe d'action des cyclistes de l'agglomération mancelle
et j'adhère : Nom :

Prénom :

Profession : Né(e) le :

Adresse :

Cotisation à partir de 20 F à cyclamaine 12 rue de la Mission 72000 Le Mans



N'oubliez pas de mettre votre badge
CYCLAMAINE SUR VOTRE VÉLO!